



DAVA

CAFOC

FESI

CFA ACADÉMIQUE

DABM

**GIP FCIP**

**GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC FORMATION  
CONTINUE INSERTION PROFESSIONNELLE**

**Au sein de la région académique Ile-de-France et de l'académie de Créteil qui fête ses 50 ans en 2022, le groupement d'intérêt public porte l'exigence de favoriser l'accès de tous les publics à la formation continue et à l'insertion professionnelle, dans une ambition partagée de l'autonomie et de la mobilité.**

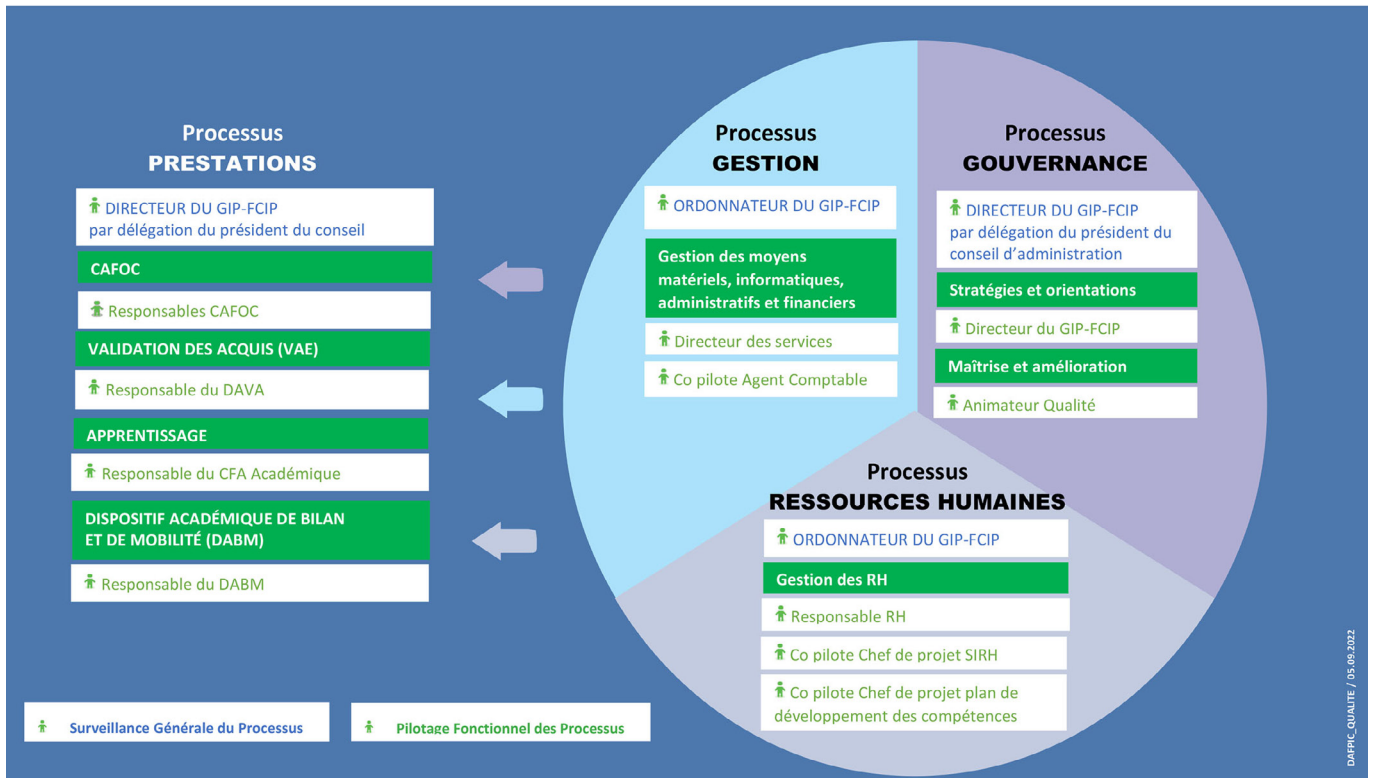
Dans son fonctionnement comme dans les actions qu'il porte et qu'il réalise, le GIP FCIP met en oeuvre la promesse républicaine de l'égalité des chances. À ce titre, il affirme clairement la considération de l'égalité dignité de toutes les personnes, son engagement dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans la déconstruction des stéréotypes et des autocensures, dans la lutte contre toutes les formes de haine et dans la prévention des discriminations. Il veille à la défense des droits des personnes en situation de handicap et il s'engage à favoriser leur égal accès à la formation et à l'insertion professionnelle. Dans ses missions de service public enfin, le GIP FCIP accompagne notamment et plus particulièrement les jeunes sans qualification et sans emploi, les demandeurs d'emploi résidant notamment en quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les zones rurales, les personnes sous main de justice.

En lien avec les acteurs du monde économique et professionnel et avec les prescripteurs, le GIP FCIP garantit le nécessaire ancrage dans une dynamique qui, partant de l'analyse des besoins en compétences et en emplois, favorise l'individualisation des parcours au bénéfice de la professionnalisation des demandeurs et de la promotion des talents. Il veille à la cohérence des prestations et du conseil aux organisations avec les évolutions vers les emplois d'avenir et les transformations collectives dans un moment fondamental de transition - numérique, écologique, sociale... Il contribue à une pédagogie active, à un accompagnement personnalisé et à l'actualisation permanente des modalités de la formation professionnelle.

Conscient de sa responsabilité sociétale, attentif à la satisfaction des parties prenantes autant qu'à la qualité de vie au travail de ses agents, le GIP FCIP atteste de l'exigence d'efficacité du réseau de la formation professionnelle dispensée par l'éducation nationale, dont il est constitutif avec les GRETA de l'académie de Créteil.

■ **PASCAL FOURESTIER**, Conseiller du Recteur, délégué académique à la formation initiale et continue, directeur du GIP FCIP de l'académie de Créteil.

ENVIRONNEMENT / EXIGENCES CLIENTS / ENGAGEMENTS RSO



## POLITIQUE ET ENGAGEMENT QUALITÉ

**Nos ambitions sont plus que jamais d'actualité.** Pour le développement du réseau de la formation tout au long de la vie, nous devons être performants et offensifs (résultat optimal), actuels (modernes et réels) et visibles (évidents et présents) en adaptant nos moyens humains, matériels et logistiques afin de prendre en compte les enjeux de la réforme, de la réglementation afférente et de notre environnement actuel avec ses risques et ses opportunités.

### COLLECTIVEMENT, NOUS DEVONS

**CAPITALISER NOS COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE** aux niveaux académique, régional et national en termes de parcours individualisés - mixité des publics, diversification des modalités pédagogiques, commerciales et de financement.

**RENFORCER** en interacadémique notre position sur le marché.

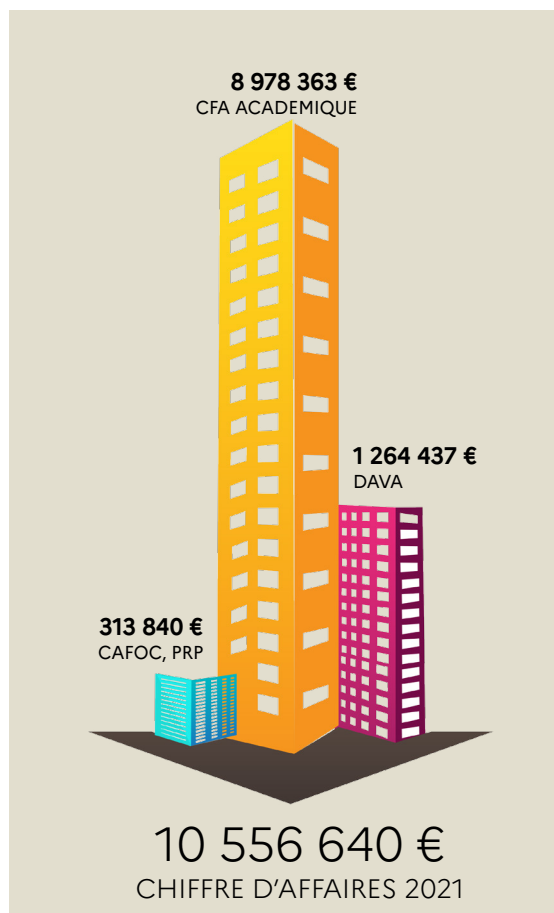
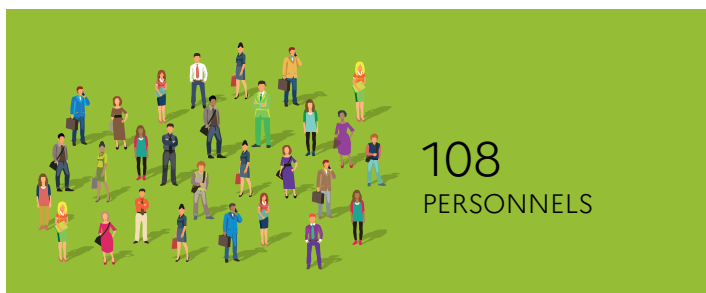
**CONTINUER** d'engager le réseau dans l'ère de l'innovation pédagogique.

**FIDÉLISER, DÉVELOPPER** nos partenariats internes et externes dans une logique de confiance et d'éthique de projets partagés.

Il est de la responsabilité et de la déontologie de chacun de contribuer ensemble à valoriser et pérenniser la formation continue tout au long de la vie à l'Éducation nationale.

**La parution de la loi de septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »** conduit la gouvernance académique à appliquer la stratégie nationale «EDUFORM» pour l'ensemble de son réseau. En cohérence avec celle-ci le GIP FCIP a obtenu en 2021 le label EDUFORM pour les trois types d'actions qu'il développe : **formations, VAE et apprentissage.**

Nos parties prenantes externes et internes peuvent contacter le service qualité du GIP FCIP à l'adresse email suivante : [gipcreteil.qualite@ac-creteil.fr](mailto:gipcreteil.qualite@ac-creteil.fr)



## QU'EST CE QUE LE GIP FCIP ?

**Le rectorat, les Greta et Canopé, membres constitutifs, s'appuient sur un Groupement d'intérêt public formation continue et insertion professionnelle (GIP FCIP) dont l'objet est le développement d'une coopération concertée dans les domaines de la formation continue des adultes et de l'insertion professionnelle. Le DAFPIC en est le directeur et l'ordonnateur.**

Dans le cadre des orientations définies par le recteur, **le GIP FCIP a pour objet le développement de la formation tout au long de la vie.** Pour ce faire, il exerce notamment : des fonctions support pour le compte du réseau des GRETA (Groupements d'établissements) et de ses membres ; des activités et des prestations spécifiques telles que la validation des acquis, le conseil aux entreprises ainsi que la formation professionnelle des jeunes

sous contrat d'apprentissage ; la gestion des équipements et des services d'intérêt commun nécessaires au groupement.

Le GIP FCIP exerce des missions de fonction support pour : le Fonds académique de mutualisation (FAM) des GRETA ; le Dispositif académique de validation des acquis **DAVA** ; le Centre académique de formation d'apprentis **CFA ACADEMIQUE** ; le Centre académique de la formation continue **CAFOC** ; le Dispositif académique de bilan et de mobilité **DABM** ; les Fonds européens structurels d'investissement (FSE et FEDER) **FESI** ; la promotion des dispositifs d'insertion et l'animation des personnels intervenant dans ces dispositifs. Ainsi, le GIP FCIP est à la fois un outil de gestion au service de la politique directeur et un instrument de coopération et de concertation.





### LE DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS DAVA

Le DAVA, structure académique de mise en oeuvre de la VAE, au nom du ministère de l'Éducation nationale, est aussi organisme accompagnateur pour quelques 650 diplômés des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des affaires sociales. Il accueille, informe et oriente, toute personne désireuse de faire valider les acquis de son expérience, dès lors qu'elle peut justifier d'au moins un an d'expérience (depuis le 8 août 2016) en rapport avec une certification inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), et cela, tous certificateurs confondus. De plus, il réalise des prestations de diverses natures auprès des organisations (entreprises privées ou publiques, OPCO, branches professionnelles, ESAT...) : formation de référents VAE ou de membres de jury ; mise en place d'un dispositif collectif de VAE en entreprise... Également il tient des sessions intermédiaires d'examens à la place du Service interacadémique des examens et des concours (SIEC).



### LE CENTRE ACADÉMIQUE DE FORMATION D'APPRENTIS CFA ACADÉMIQUE

Ouvert en 2006 avec 120 apprentis, le CFA académique a formé 1618 apprentis en 2021. Il comporte 54 Unités de Formation en Apprentissage (UFA) réparties entre la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Avec près de 65 diplômes, le CFA académique dispose d'une offre de formation large et diversifiée dans de nombreuses filières /métiers : hôtellerie, BTP, maintenance industrielle, sanitaire et social, tertiaire administratif et financier, industrialisation des produits mécaniques... Autant de filières porteuses d'emplois et d'opportunités de recrutement notamment dans les PME-PMI.



### LE CENTRE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE CAFOC

**Au niveau interne**, le CAFOC de Créteil participe à la professionnalisation des personnels du réseau académique. Le développement de l'offre de formation se compose : de portails numériques ; d'une offre de formation répondant aux évolutions réglementaires et aux nouvelles exigences des marchés publics (marché public PRFE, dispositif OFII, sessions de recyclage au label Eduform 2, ateliers pédagogie numérique, formation de formateur, accompagnement des centres de ressources des GRETA, plan de professionnalisation des CFC en année probatoire...).

**Au niveau externe**, le CAFOC répond à des appels d'offres ou à référencement (AGEFOS PME, PIC 100% inclusion, PIC intégration professionnelle des réfugiés...). Le CAFOC apporte également son appui au réseau des GRETA pour des appels d'offres régionaux et nationaux (VIV'APP Caisse des dépôts, AFC pôle emploi, PRFE CRIF, programme ERASMUS +...).



### LE DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE BILAN ET DE MOBILITÉ DABM

Le DABM de l'académie de Créteil est expert dans le domaine de l'analyse de la compétence : son évaluation, sa transférabilité son évolution. Professionnels de l'accompagnement de l'individu dans sa mobilité professionnelle tout au long de la vie, le DABM participe, à travers des accompagnements personnalisés, à la sécurisation des parcours professionnels de tous les bénéficiaires. À ce titre et en partenariat avec les entreprises avec lesquelles il travaille, le DABM accompagne à la construction de projets réalistes et réalisables qui tiennent compte des contraintes personnelles et des impératifs des bénéficiaires (bilan de compétences, coaching, outplacement, prestations RH...)



### LES FONDS EUROPÉENS STRUCTURELS D'INVESTISSEMENT FESI

Le GIP FCIP, organisme intermédiaire, bénéficie d'une enveloppe financière qu'il gère via la cellule FESI sous l'autorité de la Région Île-de-France. Le FSE cofinance à 40 % des initiatives visant à améliorer les systèmes d'éducation et de formation. Il s'agit d'accompagner les jeunes et les adultes pour qu'ils terminent leurs études et acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour être compétitifs sur le marché du travail. La réduction du taux de décrochage, l'amélioration des possibilités de formation au niveau de l'enseignement professionnel (et supérieur) sont les priorités. Le FEDER cofinance jusqu'à 40 % des actions permettant le développement de l'usage de nouveaux outils et contenus numériques dans les domaines de l'apprentissage en ligne (e-éducation, e-inclusion, e-culture).